

En fait la seule chose qui me préoccupe aujourd'hui au sujet de ces sondages qui sont menés sans qu'aucun contrôle ni réglementation ne les rende dignes de confiance, c'est que le grand public soit finalement mal informé. Les sondages de l'Université Carleton ont prouvé à maintes reprises que leurs auteurs sont plutôt des spécialistes de la fausse information en matière d'opinion publique, notamment quant à l'opinion des délégués au prochain congrès d'investiture du parti progressiste conservateur ou au sens des réalités. Nous aurions une meilleure presse si les journalistes de tous les médias devaient aller recueillir eux-mêmes l'information, au lieu de se fier à des sondages qui contiennent très peu d'information valable sur les réalités de l'heure.

● (1610)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, le débat de cet après-midi m'a beaucoup intéressé. Ce n'est pas la première fois que nous abordons cette question à la Chambre. Le raisonnement du député de Cumberland-Colchester (M. Coates) me semble pécher par la base, en ce qu'il pose en principe que si tous les Canadiens connaissent l'opinion de leurs voisins, ils vont en être influencés en quelque sorte. Il a ensuite donné un certain nombre d'exemples de sondages tout à fait inexacts.

Je lui donne raison à propos du sondage de l'Université Carleton sur le congrès de Winnipeg. La marge d'erreur était de 8 p. 100 parce que certains conservateurs ont menti aux enquêteurs. Il n'y a pas à en douter.

Il a prétendu que si les citoyens de la Colombie-Britannique n'ont pas pu prédire le résultat des élections, c'est parce qu'aucun sondage n'a été publié. A mon avis, c'est plutôt parce que les intentions de vote donnaient un résultat serré. Les partis ont certes mené des sondages d'opinion. Ils n'en ont peut-être pas publié les résultats, mais certains députés à la Chambre sont assez près de divers groupes de la Colombie-Britannique qui effectuaient des sondages. Ainsi, je suis persuadé que les néo-démocrates en connaissaient les résultats. Ils ont été incapables de prédire l'issue du scrutin parce que la lutte était très serrée.

Le gros ennui avec ce projet de loi, c'est qu'il entrave la liberté de parole. Quand on s'engage dans une telle voie, où faut-il s'arrêter? Que se passerait-il si la *Free-Press* de Detroit ou une station de télévision de Detroit décidaient de mener un sondage en raison de l'intérêt qu'ils portent au Canada et du grand auditoire qu'ils ont chez nous? Nous ne pourrions évidemment pas les forcer à respecter cette loi. Devons-nous imiter certains pays communistes d'Europe de l'Est où les gens écoutent religieusement les nouvelles diffusées à la radio par la Voix d'Amérique pour savoir ce qui se passe dans le reste du monde? Voulons-nous faire le black-out total sur les résultats des sondages, afin que les citoyens de Windsor ne puissent pas en prendre connaissance en écoutant des stations de radio de Détroit ou en achetant la *Free Press*?

Loi électorale du Canada

Tout indique que même si le public est au courant des sondages d'opinion, cela ne veut pas dire que ces derniers confirmeront leurs propres prophéties. L'exemple le plus célèbre date de 1936, alors que le fameux sondage du *Literary Digest* avait prédit que Landon batterait Roosevelt. Évidemment, comme chacun sait, ce sondage s'était tellement fourvoyé que le *Literary Digest* n'a pas fait de vieux os.

Et la course entre Truman et Dewey aux élections de 1948? D'après tous les sondages, Dewey allait gagner, mais cela a-t-il incité pour autant les Américains à élire Dewey? Absolument pas. Comme chacun sait, ils ont élu Harry S. Truman.

Apparemment, on semble craindre que les Canadiens se conduisent comme des lemmings ou des moutons. Je suis convaincu que les Canadiens possèdent suffisamment de maturité, de sagesse et de jugement pour ne pas agir comme des moutons. Prenons le cas des Canadiens de l'Ouest, par exemple. Avant les élections de 1980, les sondages d'opinion effectués tout au long de la campagne indiquaient que les libéraux allaient probablement remporter la victoire. Ils ont en effet gagné. Cela veut-il dire que les citoyens de l'Alberta et des autres régions de l'Ouest, comme Edmonton d'où vient mon bon ami, se sont soudainement rangés sous la bannière libérale? Évidemment pas. Pourquoi? Tout simplement parce qu'ils ne se sont pas laissés influencer par les sondages.

Il faut également souligner qu'une loi doit être applicable. Ce projet de loi interdit à quiconque de publier les résultats d'un sondage sous quelque forme que ce soit. A Toronto, nous avons Allen Gardens où les gens font des discours juchés sur des caisses à savon. C'est le Hyde Park de Londres, en plus modeste. Que se passerait-il si quelqu'un parcourait les rues de Toronto en demandant aux gens comment ils vont voter, puis montait sur une caisse à savon, à Allen Gardens, pour donner les résultats de son sondage?

En Colombie-Britannique on organise des sondages sur les hamburgers. Je pense qu'ils ont lieu sur le terrain de l'Exposition ou ailleurs. Le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro) est peut-être au courant. Vous achetez un hamburger quelque part à Vancouver et vous devez dire si ce sera un hamburger Bennett ou Barrett. Si cette mesure était adoptée, on ne pourrait plus vendre de hamburgers Bennett ou Barrett. En réalité, je veux vous faire comprendre que ce n'est guère réalisable en pratique. Quand on commence à entraver la liberté de parole, où faut-il s'arrêter?

En ce qui nous concerne, la liberté de l'information ne nous fait pas peur. Nous n'avons rien contre ce principe.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je dois interrompre les délibérations, en conformité de l'article 24(2) du Règlement.

[Français]

Tous les ordres qui précèdent le n° 73 sous la rubrique Projets de loi publics inscrits au nom des députés sont-ils réservés du consentement unanime?

Des voix: D'accord.